



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SCHÉMA DIRECTEUR DE LA VIE ÉTUDIANTE

CAMPUS DE LORIENT · PONTIVY · VANNES · 2024-2027

Université
Bretagne Sud
ubs:

www.univ-ubs.fr

“ *Engager notre université dans une dynamique plus forte en faveur du bien-être, de l'épanouissement et de la réussite de toutes nos étudiantes et tous nos étudiants.* ”

Depuis sa création, notre université s'est attachée à entretenir une relation de grande proximité avec les étudiantes et les étudiants de nos campus. La qualité de cette relation est reconnue dans et hors nos murs, et constitue à la fois une fierté et un facteur d'attractivité. Nous avons ainsi naturellement placé l'amélioration de la vie étudiante et de campus au cœur de notre projet politique.

Ce schéma directeur de la vie étudiante affirme cette volonté et ambitionne d'engager notre université dans une dynamique plus forte en faveur du bien-être, de l'épanouissement et de la réussite de toutes nos étudiantes et de tous nos étudiants.

Il est le fruit d'une réflexion collective initiée en Mars 2022. Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui ont participé à ce processus de co-construction au premier plan desquels les étudiantes et étudiants et l'ensemble de l'équipe du service de la vie étudiante et des campus.

Les actions programmées trouvent pour socle les valeurs d'inclusivité, d'égalité et de citoyenneté qui forgent notre projet pour l'université. Elles s'articulent autour de 4 axes stratégiques qui définissent nos priorités pour les quatre prochaines années.

Nous savons pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous pour faciliter le déploiement de ces actions et contribuer à la qualité de l'expérience étudiante à l'UBS !



Virginie DUPONT
Présidente Université
Bretagne Sud



Anne ELAIN
Vice-présidente Vie
de Campus, en charge
de la santé, du handicap
et de la politique
documentaire



Gabriel HARDY
Vice-président Vie
de Campus en charge
de la culture, du sport
& de l'engagement
étudiant.e

“ *Nous avons choisi de faire des campus de l'Université Bretagne Sud un véritable lieu de vie des étudiantes et des étudiants d'aujourd'hui et de demain.* ”

Le Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE) s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la qualité de vie des étudiantes et des étudiants et de leur bien-être. Les grandes thématiques retenues sont le fruit d'une vaste enquête, d'une longue phase de concertation et de co-construction avec les étudiantes et les étudiants et s'inscrivent dans une large dimension territoriale.

Ce nouvel outil structure les actions destinées à répondre aux attentes et besoins qui sont des facteurs importants de la réussite. Ces engagements tiennent compte des défis sociétaux de développement durable, de solidarité et d'inclusion.

Nous avons choisi de faire des campus de l'Université Bretagne Sud un véritable lieu de vie des étudiantes et des étudiants d'aujourd'hui et de demain. Et ceci, avant même de concevoir l'université comme un lieu d'études. Loin des outils de planification désuets, vous y retrouverez un outil riche et agile permettant chaque jour d'être appliqué au quotidien de tous les usagers quelles que soient leurs situations personnelles.

Fort de notre ancrage local, nous nous sommes aussi engagés à maintenir notre important attachement territorial à Lorient, à Pontivy et à Vannes. Les différents acteurs de l'Université y trouveront les clés de réponses, les objectifs ainsi que les modalités et outils permettant leur réalisation dans un large champ de compétences et d'enjeux.

Car être étudiante et étudiant, encore davantage aujourd'hui qu'hier, c'est d'abord pouvoir vivre sereinement.



Apolline THEUIL
Vice-Présidente
Étudiants Université
Bretagne Sud



Hoël RIVAL
Vice-Président
Étudiants Université
Bretagne Sud

SOMMAIRE

| | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Les grandes étapes de l'élaboration du SDVE | 5 |
| La communauté étudiante de l'UBS | 6 |
| La Grande Enquête..... | 7 |
| Axe 1 Accueil, Inclusion et Solidarité | 13 |
| ▶ Action 1.1. Favoriser l'accueil, soutenir les solidarités et développer le sentiment d'appartenance | |
| ▶ Action 1.2. Mettre en place des rythmes universitaires adaptés et faciliter les régimes spéciaux d'études | |
| ▶ Action 1.3. Améliorer la communication interne | |
| ▶ Action 1.4. Lutter contre les discriminations et toutes les formes de violence | |
| Axe 2 Développement Durable, Responsabilité Sociétale et Engagement | 21 |
| ▶ Action 2.1. Intégrer les enjeux du DD-RSE dans toutes les activités de la vie étudiante | |
| ▶ Action 2.2. Décarboner les activités vie étudiante | |
| ▶ Action 2.3. Développer un mode de consommation durable | |
| ▶ Action 2.4. Soutenir et reconnaître l'engagement sous toute ses formes | |
| Axe 3 Tiers-lieux pour une diversité d'usage | 29 |
| ▶ Action 3.1. Se doter d'espaces innovants à l'interface des pratiques culturelles, artistiques et sportives | |
| ▶ Action 3.2. Moderniser les espaces des bibliothèques de Lorient et de Vannes-Tohannic et en concevoir de nouveaux | |
| ▶ Action 3.3. Créer une diversité de lieux de rencontre et de détente sur les campus | |
| ▶ Action 3.4. Collaborer avec les acteurs du territoire pour le développement de lieux de vie étudiant | |
| Axe 4 Bien-être et épanouissement au service d'une santé globale | 37 |
| ▶ Action 4.1. Faciliter l'accès aux soins et soutenir l'accompagnement médico-psycho-social des publics prioritaires | |
| ▶ Action 4.2. Promouvoir le bien-être par la pratique d'activités culturelles, artistiques et sportives pour tous dont des activités handi-valides | |
| ▶ Action 4.3. Développer les actions de prévention collectives en santé mentale et le repérage précoce des étudiants isolés ou fragilisés | |
| ▶ Action 4.4. Collaborer avec les partenaires sur les thématiques de l'alimentation et du logement | |
| Tableau des axes stratégiques et actions..... | 44 |
| Tableau des 23 indicateurs..... | 45 |
| Tableau des 16 livrables | 46 |
| Lexique | 47 |

LES GRANDES ÉTAPES DE L'ÉLABORATION DU SDVE

Mars 2022

Lancement des "États-généraux de la vie étudiante" au sein de l'Alliance Universitaire de Bretagne (UBS, UBO et ENIB). L'École Nationale d'Ingénieurs de Brest (ENIB), l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) et l'Université Bretagne Sud (UBS) ont fait le choix de s'engager dans une démarche de partenariat stratégique, renforcée par une convention de coordination territoriale signée en juillet 2019, afin notamment de coordonner certaines de leurs compétences dont celle relevant de la qualité de vie étudiante. Ainsi, les états-généraux ont visé à réaliser un diagnostic partagé sur le territoire du 29-56 et à tracer les perspectives d'un projet commun pour l'amélioration de la vie étudiante.

Mai 2022

Organisation de « Focus Group » sur les campus réunissant des élus étudiants et des représentants des associations pour des premiers tours de table autour du bien-être et de la qualité de vie sur les campus.

Du 13 octobre au 17 novembre 2022

Lancement de la grande enquête « Conditions de Vie Étudiante » pour établir un état des lieux et recueillir les besoins et les attentes. L'enquête cible toutes les dimensions de la vie étudiante : logement, emploi-ressources, mobilité, restauration, vie sur le campus, activités sportives, activités culturelles et artistiques, activités associatives, lieux de travail et de détente, santé et communication. Elle est réalisée en ligne et sur les 10 campus de l'AUB. Près de 3 748 étudiantes et étudiants y répondent dont 1 853 (23%) de l'UBS.

30 novembre 2022

Animation d'ateliers d'idéation avec des groupes d'étudiantes et d'étudiants volontaires pour imaginer collectivement les campus de demain.

Janvier à Juin 2023

Groupes de travail réunissant des représentants de tous les acteurs de la vie étudiante sur la région académique : Rectorat, CROUS Bretagne, établissements d'enseignement supérieur publics et privés, grandes écoles et collectivités, dans le cadre du « Dialogue territorial relatif au bien-être et à la vie étudiante » demandé aux recteurs par la ministre de l'ESR, Sylvie Retailleau.

6 mars à Lorient, 29 mars à Vannes et 2 mai 2023 à Pontivy

Rencontres avec des représentants des collectivités locales pour partager diagnostic et ambitions en matière de vie étudiante sur nos territoires.

26 septembre, 10 octobre et 7 décembre 2023

Organisation de temps de concertation autour du SDVE lors de permanences dans les composantes pour des échanges avec les étudiantes et étudiants et lors d'un webinaire proposé aux personnels de notre communauté universitaire.

● LA COMMUNAUTÉ ● ÉTUDIANTE DE L'UBS

Depuis une trentaine d'année, l'Université Bretagne Sud tient une place prépondérante au sein de l'enseignement supérieur breton.

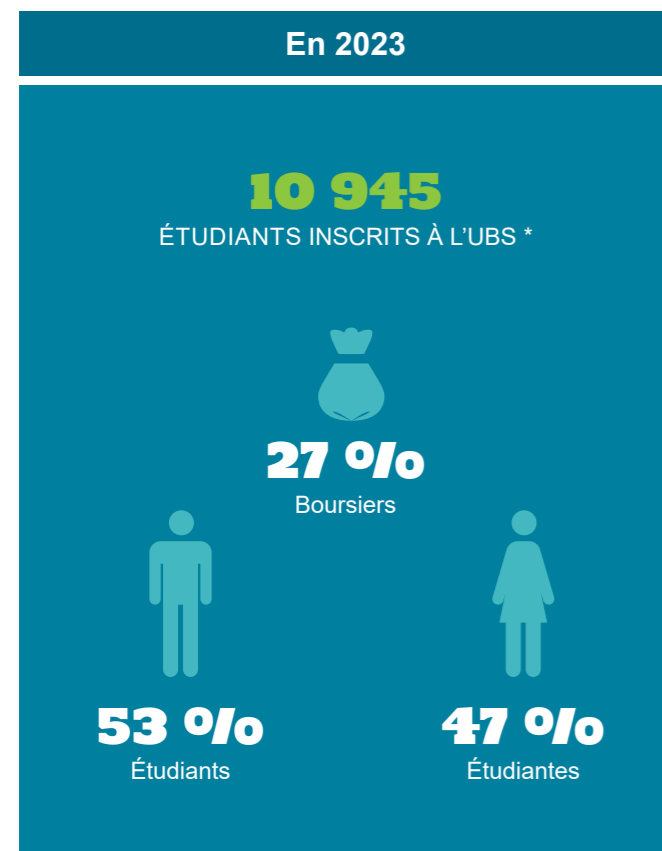
Implantés aux abords des trois agglomérations importantes du bassin Morbihannais (Lorient, Pontivy et Vannes), nos trois campus offrent aux futurs diplômés la possibilité d'évoluer dans des environnements naturels, dynamiques et attractifs.

Ce cadre propice à la synergie permet à nos équipes de se coordonner tout au long de l'année afin d'établir les grandes lignes directrices des enseignements et formations de nos différents cursus.

Chaque année, nous portons un intérêt grandissant à ce qu'au sein de notre Université, nos étudiantes et nos étudiants s'épanouissent au quotidien.



● GRANDE ENQUÊTE ● DE LA VIE ÉTUDIANTE



Le dynamisme du territoire breton est un facteur d'attractivité grandissant pour l'UBS. Nos étudiantes et étudiants sont :

723
extra communautaires et ont fait le choix de l'UBS.

5 207
à être originaires de Bretagne.

2 246
à provenir des autres départements Français.

2 498
inscrits dans les établissements parallèles (IFSI, UCO, St CYR, CPGE).

269
auditeurs libres.

* correspond au nombre d'inscriptions UBS pour 2022/2023 (données extraites au 15/09/2023) en y incluant les établissements parallèles, auditeurs libres, centre de langues, UTL, Pass Rennes 1 et les CPEM.

3 748

Audités UBS UBO ENIB

Soucieux du bien-être de nos étudiants, une enquête d'envergure a été commandée pour retranscrire de manière chiffrée et détaillée, les attentes et les besoins des étudiantes et des étudiants membres de l'Alliance Universitaire de Bretagne (UBS, UBO et ENIB).

Les données collectées et présentées ci-dessous regroupent exclusivement les étudiantes et les étudiants de l'UBS.



Dont 1 853

étudiantes et étudiants UBS audités.

Les 1 853

audités UBS représentent :

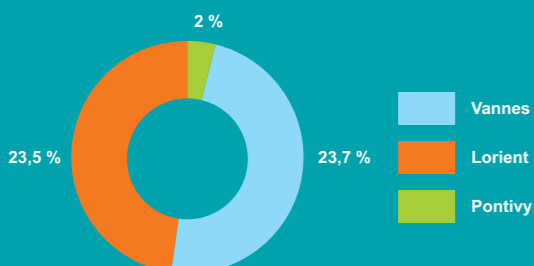
64 %
Étudiantes

76 %
Niveau Licence

36 %
Étudiants

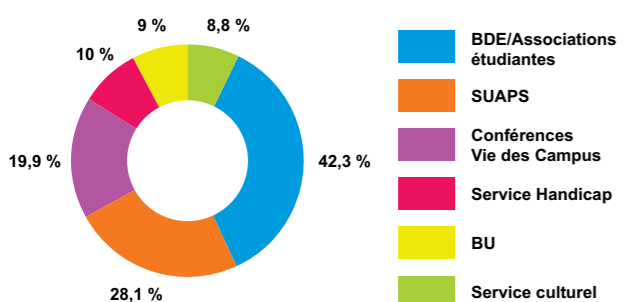
38 %
Boursiers

67 %
Formation Initiale



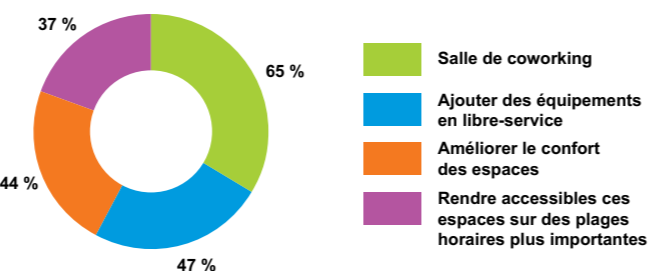
Vie étudiante sur le campus

% d'étudiantes et étudiants qui participent à une activité organisée par :



Espaces de travail et de détente

% d'étudiantes et étudiants qui souhaitent des améliorations des lieux de vie :



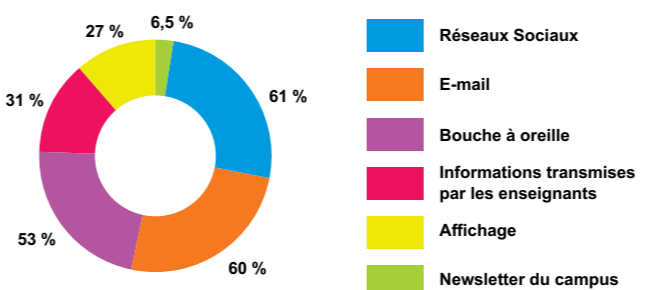
67 %

sont satisfaits des espaces dont ils disposent pour pouvoir travailler.



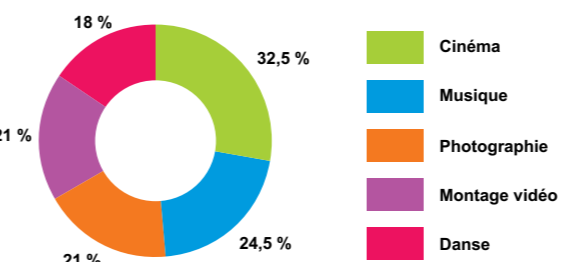
Communication

% canaux utilisés



Activité culturelle

Activité culturelle ou artistique à laquelle les étudiantes et les étudiants souhaiteraient avoir accès :



10 % déclarent pratiquer des activités culturelles notées (activités d'ouverture) sur le campus.

20 % d'entre eux participent à des activités culturelles proposées par l'Université.

15 % déclarent pratiquer une activité culturelle hors campus.



Engagement

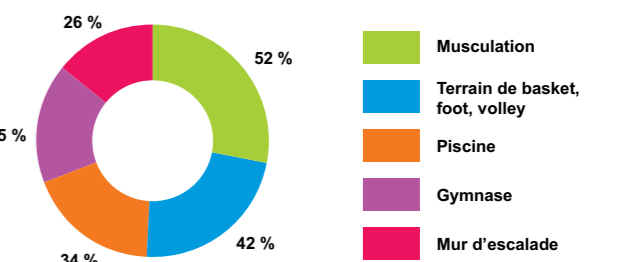
32 % déclarent être engagés au sein d'une association dont 53 % dans une ou plusieurs associations étudiantes.

61 % être intéressés pour bénéficier d'une valorisation de leur engagement étudiant, de la reconnaissance des compétences acquises au cours de leur engagement ou de l'aménagement de leur emploi étudiant.



Pratique physique et sportive

Équipements sportifs auxquels les étudiantes et les étudiants souhaiteraient avoir accès :

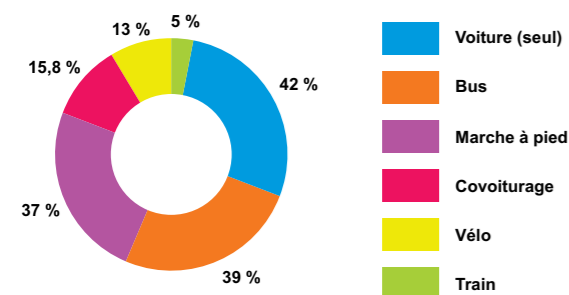


42 % déclarent faire du sport.

26 % estiment qu'ils n'ont pas suffisamment d'équipements sur leur campus.



Mobilité



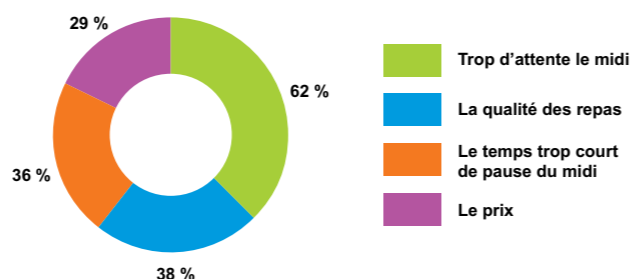
77 % souhaitent plus de bus de ville en soirée et la nuit.

75 % souhaitent des tarifs SNCF plus adaptés aux étudiants.



Restauration

Les raisons évoquées par les étudiantes et étudiants pour expliquer leur choix de ne pas manger au RU :



62 % des étudiantes et des étudiants qui ne mangent pas au RU ou à la cafétéria de leur site d'études expliquent que c'est en raison du temps d'attente le midi qui est trop long en particulier à Lorient (71 %).

79 % souhaitent des espaces de repos ou de détente.

69 % souhaitent la création d'une salle où ils peuvent manger le repas qu'ils ont préparé chez eux.



Santé et Bien-être

62 % déclarent ne pas avoir accès à un médecin traitant à proximité de leur lieu d'études.

30 % déclarent avoir rencontré des difficultés pour accéder à des services de soins notamment à Pontivy (41 %).

85 % des étudiantes et des étudiants interrogés se sentent en bonne santé et ils sont 90 % à juger qu'ils sont épanouis.



Logements étudiants

59 % des étudiantes et des étudiants qui ont cherché un logement, affirment avoir rencontré des difficultés.

57 % habitent dans une location trouvée auprès d'un particulier ou d'une agence.

22,5 % vivent au domicile parental.

51 % sont dans une résidence étudiante publique ou privée emploi étudiant.



Emploi et ressources

24 % déclarent avoir un emploi rémunéré.

35 % des étudiantes et des étudiants qui ont un emploi, expliquent que ce dernier est nécessaire pour financer leurs études.

51 % disposent de moins de 500 € par mois pour vivre.





● AXE 1
● ACCUEIL, INCLUSION
ET SOLIDARITÉ

“

*Mettre encore plus en avant
les associations et les soutenir
dans leurs actions.*

”

Avec environ 3 000 primo-entrants à la rentrée 2023, la qualité de l'accueil de nos étudiantes et de nos étudiants est un facteur d'attractivité pour notre université et un déterminant de leur bonne intégration au sein de notre écosystème.

Depuis 9 ans, les « Welcome Deiz » constituent un événement de rentrée festif, plébiscité par notre communauté et nos partenaires, qui participe à l'interconnaissance et au sentiment d'appartenance à notre communauté.

Le label « Bienvenue en France » obtenu cette année (au niveau 2), est par ailleurs une reconnaissance de la qualité du dispositif d'accueil de nos étudiants internationaux.

L'université, lieu d'accueil de toutes et tous par essence, se doit néanmoins de mener une auto-critique constructive afin de toujours s'améliorer sur ces thématiques essentielles de l'accueil, de l'inclusion et de la solidarité. Si la majorité de nos étudiantes et de nos étudiants (90 %) dit se sentir épanouis sur nos campus, une minorité d'étudiantes et d'étudiants ne le sont pas et il est de notre responsabilité de nous saisir de cette question. Nous savons par ailleurs que la précarité étudiante est en forte expansion ce qui impacte le bien-être de nos usagers. Dès lors les enjeux d'accueil, d'inclusion et de solidarité sont plus que jamais d'actualité.

Quels leviers pour faire progresser notre université sur ces points ?

Nous identifions plusieurs actions : travailler plus étroitement avec nos territoires pour améliorer l'accueil et l'intégration de nos étudiantes et nos étudiants sur nos campus et plus globalement dans les villes de Lorient, Vannes et Pontivy, améliorer les « rythmes universitaires » et faciliter l'accès au régimes spéciaux d'études (étudiants salariés, en situation de handicap, chargés de famille, aidants d'un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie...) pour faciliter leur quotidien, mieux prendre en considération la diversité des paroles étudiantes, encourager et favoriser les engagements et solidarités sous toutes leurs formes et ainsi développer un fort sentiment d'appartenance à l'UBS.

“

*Pourquoi ne pas envisager la création
d'un conseil étudiant et d'avoir
plus fréquemment des réunions
d'informations sur l'UBS.*

”



ACTION 1.1

FAVORISER L'ACCUEIL, SOUTENIR LES SOLIDARITÉS ET DÉVELOPPER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE

Attendus

- Agir en faveur du bien-être, de l'intégration, de l'accompagnement et de l'épanouissement de chaque étudiant.
- Approfondir le lien avec le territoire afin de développer l'intégration des étudiants à la vie locale.

| Détails de l'action | Échéance |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| 1 Créer un guichet unique d'accueil physique et poursuivre le développement du guichet d'accueil virtuel "ma-rentree-ubs" et créer un baromètre annuel du bien-être étudiant. | 2025 - 2027 1 ETP/an |
| 2 Maintenir et développer les Welcome Deiz. | 2024 20 000 €/an Fonctionnement |
| 3 Développer avec les étudiantes et les étudiants des événements culturels, artistiques et sportifs et de prévention inter-composantes. | 2025 10 000 €/an Fonctionnement |
| 4 Inviter, inciter et créer les conditions favorisant la participation des étudiantes et des étudiants à la vie et à la gouvernance de l'établissement et au sein des différentes commissions de la vie étudiante. | 2024 |
| 5 Favoriser les solidarités (ressourcerie, friperie, épicerie solidaire...). | 2024 |
| 6 Développer et faire vivre un réseau des alumnis UBS, en lien avec les composantes. | 2024 - 2027 |

Indicateurs

- Nombre d'étudiantes et d'étudiants participant aux événements d'accueil.
- Nombre d'étudiantes et d'étudiants sollicitant le guichet unique.

Porteur

Direction de la Vie Étudiante et des Campus - DVEC.
Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives - SUAPS.
Service Culture et Vie des Campus - SCVC.
Pôle Étudiant Prévention santé et handicap - PEPsh.

Partenaire(s)

Collectivités territoriales, Facultés Instituts Écoles, CROUS, SAI, Associations Étudiantes, Fondation UBS, Service Communication UBS.

ACTION 1.2

METTRE EN PLACE DES RYTHMES UNIVERSITAIRES ADAPTÉS ET FACILITER LES RÉGIMES SPÉCIAUX D'ÉTUDES

Attendus

- Améliorer les rythmes universitaires.
- Améliorer l'information sur les différents Régimes Spéciaux d'Études proposés à l'université et sur les procédures de reconnaissance.

| Détails de l'action | Échéance |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|
| 1 Articuler les temps pédagogiques avec la vie étudiante dans toutes ses dimensions en lien avec les composantes (pause méridienne, emplois du temps, temps vie étudiante...). Création d'une charte "Rythmes universitaires". | 2024 - 2027 1 ETP/an |
| 2 Augmenter et homogénéiser dans les composantes l'amplitude horaire d'accès aux locaux (soir, week-end) en complément de l'offre des horaires étendus des bibliothèques universitaires en période d'examen. | 2024 - 2027 ETP action 1.2.1 |
| 3 Accompagner et valoriser tous les étudiantes et les étudiants dans des situations particulières afin de bénéficier d'aménagement dans l'organisation et le déroulement de leurs études. Construire une charte d'accompagnement de ces étudiants spécifiques. | 2027 5 000 €/an Fonctionnement |
| 4 Créer une page web recensant les Régimes Spéciaux d'Études et déployer des pages spécifiques pour chacun des dispositifs avec des formulaires particuliers. | 2024 |

Indicateurs

- Nombre d'étudiantes et d'étudiants sous statut Régimes Spéciaux d'Études.
- Nombre de diplômés athlètes ou artistes de haut niveau.

Porteur

Direction de la Vie Étudiante et des Campus - DVEC.

Partenaire(s)

DE, Facultés Instituts Écoles, SUP, DAICD, CROUS.

ACTION 1.3 AMÉLIORER LA COMMUNICATION INTERNE

Attendus

- Création d'un organe d'échange avec les étudiantes et les étudiants.
- Développer des outils, notamment numériques, au service de la vie étudiante.

| Détails de l'action | Échéance |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| 1 Proposer la création d'un Parlement Étudiant pour favoriser la participation et l'implication des étudiantes et des étudiants dans la vie universitaire et le développement des initiatives étudiantes. | 2024 - 2027 1 ETP/an |
| 2 Créer un dispositif de relais d'information par les pairs étudiants (délégués de promotion, ambassadeurs, étudiants à ton écoute, tandem, associations étudiantes...). | 2026 ETP action 1.3.1 |
| 3 Favoriser les canaux multiples de communication auprès des étudiantes et des étudiants, par les étudiants et pour les étudiants. | 2024 - 2027 ETP action 1.3.1 |

Indicateurs

% d'utilisateurs des canaux de communication.

Porteur

Direction de la Vie Étudiante et des Campus - DVEC.

Partenaire(s)

Étudiantes et étudiants de l'Université, Élus étudiants, Associations Étudiantes, DSI, SAI, Service Communication UBS.

ACTION 1.4 LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET TOUTES LES FORMES DE VIOLENCE

Attendus

Respect de la diversité entre tous les étudiantes et les étudiants (égalité femmes hommes, origines, religions, genres...).

| Détails de l'action | Échéance |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| 1 Poursuivre la lutte contre les violences sexuelles et sexistes auprès des étudiantes et des étudiants via des actions de sensibilisation, favoriser les subventions aux associations qui proposent des projets sur cette thématique. | 2024 - 2027 10 000 €/an Fonctionnement |
| 2 Faciliter le signalement de violences, favoriser l'égalité femme/homme, organiser des campagnes de communication, collaborer avec les étudiantes et les étudiants des différentes composantes sur le sujet. | 2024 - 2027 |
| 3 Mettre en place des actions de prévention collectives visant à la sensibilisation et au développement des compétences psycho-sociales dans le domaine des violences sexuelles et sexistes. | 2024 - 2027 |
| 4 Création d'une cellule unique d'écoute et de signalement des violences sexuelles et sexistes et des actes de harcèlement et de discrimination. | 2024 |

Indicateurs

- Nombre d'étudiantes et d'étudiants sollicitant la cellule d'écoute.
- Nombre d'actions et participation des étudiantes et des étudiants.

Porteur

Pôle Étudiant Prévention santé et handicap - PEPsh.

Partenaire(s)

Préfecture, Collectivités territoriales, ARS, Facultés Instituts Écoles, France Victime 56, Partenaires culturels.

A person is riding a bicycle on a paved path that runs alongside a road. In the background, there are several cars on the road and a building with a brick facade. The scene is set outdoors with trees and a clear sky. The text is overlaid on the right side of the image.

● AXE 2
● DÉVELOPPEMENT DURABLE,
RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE
ET ENGAGEMENT

“
*Je suis prête à changer mes habitudes
et mon comportement si on me propose
des alternatives possibles à mon échelle.
Et pourquoi pas, défendre l'écologie via
une association si cela ne dérange
pas mes études.*”

Notre université a fait de la responsabilité sociétale et environnementale un axe fort de sa politique.

Alors que les questions des transitions écologiques pour un développement durable s'invitent pour la prochaine rentrée au cœur de notre mission de formation, l'ambition de notre établissement est d'instituer la prise en considération de la dimension DDRS dans l'ensemble de ses activités.

Dans le champ de la vie étudiante et de campus, chacun de nos achats, de nos projets, de nos événements, se doit d'être pensé et exécuté en prenant en compte les impératifs environnementaux et sociétaux.

Le travail avec nos partenaires de la vie étudiante doit nous amener à accélérer la transformation de nos campus pour en faire des lieux de vie et d'études plus éco-responsables. Nos actions viseront en priorité à y promouvoir les mobilités douces et l'accès à une alimentation saine et locale.

Cette démarche bénéficiera à la réduction globale de notre empreinte carbone mais visera également à l'édification d'une communauté étudiante consciente, engagée et proactive. Pour inciter nos étudiantes et nos étudiants à devenir acteurs du changement, il nous appartient de soutenir davantage leurs initiatives individuelles ou associatives en faveur du DDRS et de mieux les valoriser.

“
*La difficulté à concilier la vie scolaire
et la vie personnelle vient du fait que les
transports s'arrêtent trop tôt.*”



ACTION 2.1 INTÉGRER LES ENJEUX DU DDRS DANS TOUTES LES ACTIVITÉS DE LA VIE ÉTUDIANTE

Attendus

- S'assurer de la cohérence des actions vie étudiante avec le service DDRS.
- Développer des actions avec les étudiantes et les étudiants en lien avec les 17 Objectifs du Développement Durable.

| Détails de l'action | Échéance |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| 1 Participer aux actions du Schéma Directeur DDRS de l'UBS et du label DDRS. | 2024 |
| 2 Analyser l'impact carbone des différentes activités de la Vie Étudiante. | 2024 |
| 3 Réflexion DDRS pour tous les projets étudiants et budget participatif. <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de tiers-lieux : récupération/Emmaüs. • Encourager l'intégration des étudiantes et des étudiants au réseau des référents DDRS. • Accompagner les étudiantes et les étudiants en finançant des projets de défense de la biodiversité. • Pérenniser notre participation au festival La Lucarne Verte et aux manifestations autour de la journée mondiale du climat. • Proposer un cycle de conférences sur les thématiques DDRS. | 2024 - 2027 15 000 €/an Investissement 15 000 €/an Fonctionnement |

Indicateurs

Bilan carbone des activités de la Vie étudiante.

Porteur

Service Développement Durable et Responsabilité Sociétale - DDRS.

Partenaire(s)

Collectivités territoriales, DVEC, SCVC, DAICD, Associations Étudiantes, Partenaires culturels.

ACTION 2.2 DÉCARBONER LES ACTIVITÉS VIE ÉTUDIANTE

Attendus

- Réduire l'impact environnemental des déplacements.
- Favoriser et développer les mobilités douces.

| Détails de l'action | Échéance |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| 1 Travailler avec les villes et les communautés d'agglomération pour améliorer la desserte (fréquence et horaires) des campus et des autres lieux de vie étudiante. <ul style="list-style-type: none"> • Échanger avec les collectivités sur le développement de pistes cyclables et l'augmentation du parc urbain de vélos et de trottinettes électriques. • Fluidifier les jonctions entre le domaine public et le domaine universitaire. • Concrétiser le déploiement d'un pass inter-agglos. | 2024 - 2027 1 ETP Mission 1 an |
| 2 Favoriser les déplacements en vélo en renforçant le parc de stationnement, l'existence d'atelier, la distribution d'antivol aux étudiantes et aux étudiants. <ul style="list-style-type: none"> • Étudier le principe d'une prime mobilité douce étudiante. | 2024 - 2027 5 000 €/an Fonctionnement |

Indicateurs

Nombre d'étudiantes et d'étudiants utilisant un mode de transport alternatif à la voiture.

Porteur

Service Développement Durable et Responsabilité Sociétale - DDRS.

Partenaire(s)

Collectivités territoriales, DVEC, SCVC, DAICD, Associations Étudiantes.

ACTION 2.3 DÉVELOPPER UN MODE DE CONSOMMATION DURABLE

- Attendus**
- Promouvoir une alimentation responsable.
 - Adopter des modes de consommation durable.

| Détails de l'action | Échéance |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| 1 Travailler avec le CROUS sur l'offre de restauration. | 2024 |
| 2 Proposer une offre de restauration alternative durable, locale, biologique et poursuivre les actions de sensibilisation en faveur d'une alimentation saine et durable. | 2024 - 2027 |
| 3 Poursuivre et renforcer les campagnes de sensibilisation au tri. | 2024 - 2027 |
| 4 Contraindre nos associations subventionnées à faire des achats éco-responsables. | 2024 - 2027 5 000 €/an Fonctionnement |
| 5 Anticiper la future politique d'achat de l'UBS en incluant des critères DDRS. | 2024 |

Indicateurs Actions DDRS mises en œuvre et évaluation des budgets dédiés aux achats éco responsables (incluant les dépenses CVEC).

Porteur Service Développement Durable et Responsabilité Sociétale - DDRS.

Partenaire(s) CROUS, DVEC, SCVC, PEPsh, DAF, DAICD, Partenaires Prévention Santé, Associations Étudiantes.

ACTION 2.4 SOUTENIR ET RECONNAITRE L'ENGAGEMENT SOUS TOUTES SES FORMES

- Attendus**
- Soutenir le dispositif de reconnaissance et de valorisation de l'engagement étudiant.
 - Encourager et accompagner la vie associative.

| Détails de l'action | Échéance |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------|
| 1 Harmoniser et généraliser à toutes les composantes le dispositif de reconnaissance et de valorisation de l'engagement étudiant. | 2025 - 2027 |
| 2 Proposer un référentiel de compétences dans le cadre d'un engagement et mettre en place des journées de formation pour les étudiantes et les étudiants. | 2026 5 000 €/an Fonctionnement |
| 3 Actualiser l'annuaire des associations étudiantes et communiquer sur le service d'accompagnement dédié. | 2024 5 000 €/an Fonctionnement |

- Indicateurs**
- Nombre d'associations étudiantes agréées et subventionnées.
 - Nombre d'étudiantes et d'étudiants ayant demandé la reconnaissance de leur engagement.

Porteur Service Culture et Vie des Campus - SCVC.

Partenaire(s) Collectivités territoriales, CROUS, Facultés Instituts Écoles, DE, SUP, SAI, Animafac, Associations Étudiantes.



AXE 3
TIERS-LIEUX POUR
UNE DIVERSITÉ D'USAGE

“

J'utilise en particulier la cafétéria ou une salle de classe pour me détendre. Mais un endroit destiné à la détente serait le bienvenu.

”

L'université est le lieu de la transmission et de l'acquisition des connaissances et compétences des jeunes citoyens d'aujourd'hui et de demain.

Nos campus sont aussi, depuis toujours, un espace de rencontre d'une richesse infinie, tant la diversité du monde universitaire est grande. Ces rencontres incessantes façonnent le quotidien des étudiantes et des étudiants, les nourrissent inlassablement, participent à leur épanouissement intellectuel et social.

Dans un souci d'accompagnement de ces énergies, de besoin d'interactions, d'échanges, de débats, nous pensons que l'UBS doit progresser sur la question des tiers-lieux pour une diversité d'usage. Ces nouveaux espaces, tantôt discrets et intégrés à nos bâtiments, tantôt emblématiques dédiés aux pratiques culturelles et sportives, toujours accueillants, permettront aux uns et aux autres de se croiser, se rencontrer, travailler, s'exprimer, se mouvoir, se reposer... Imaginés ainsi, ils participeront fondamentalement à améliorer la vitalité de notre université.

“

Pour travailler je vais régulièrement à la BU que je trouve agréable.

”

À terme, nos objectifs sont simples ; créer des infrastructures culturelles et sportives sur nos deux campus principaux ; faire évoluer nos BU vers plus de modularité ; dédier des espaces à nos associations étudiantes, véritable poumon de la vie de campus ; améliorer l'accueil lors des temps de restauration ; travailler plus étroitement avec nos territoires pour offrir à nos étudiantes et nos étudiants des espaces de vie hors campus.



ACTION 3.1

SE Doter d'espaces innovants à l'interface des pratiques culturelles, artistiques et sportives

Attendus

Construction d'Installations Culturelles, Artistiques et Sportives sur les Campus de Lorient et de Vannes.

Détails de l'action

Échéance

| Détails de l'action | Échéance |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| 1 Mise en service de l'Installation Culturelle, Artistique et Sportive de Kerjulaude et structuration du CENUV - Campus de Lorient. | 2024 - 2027 2,5 M€ Investissement 1 ETP/an |
| 2 Projet d'Installation Culturelle, Artistique et Sportive Campus de Vannes. | 2025 - 2027 Coût du projet entre 3 et 6 M€ Investissement |
| 3 Création de 2 courts de Padel tennis Campus de Vannes. | 2025 180 000 € Investissement |

Indicateurs

Fréquentation étudiante de ces espaces.

Porteurs

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives - SUAPS.
Service Culture et Vie des Campus - SCVC.

Partenaire(s)

SCVC, DAICD, Agence National du Sport, ARS, Collectivités Vannetaises, GMVA.

ACTION 3.2

MODERNISER LES ESPACES DES BIBLIOTHÈQUES DE LORIENT ET DE VANNES-TOHANNIC ET EN CONCEVOIR DE NOUVEAUX

Attendus

- Faire évoluer les espaces des BU afin d'adapter l'offre de services aux besoins des étudiantes et des étudiants.
- Faire de la BU un lieu de vie, de culture, d'échanges et de bien-être qui favorise la réussite étudiante.
- Faire de la BU un lieu de pédagogie complémentaire aux enseignements et d'apprentissage aux compétences informationnelles.

Détails de l'action

Échéance

| Détails de l'action | Échéance |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 Intégrer dans les études bâtimementaires BU, la refonte des espaces des deux bibliothèques, en proposant une véritable tripartition (travail seul, travail collaboratif, détente). | 2024 - 2027 Investissement DAICD |
| 2 Amélioration de l'aménagement de l'espace détente de la BU de Lorient et création d'un espace dédié au sein de la BU de Vannes. | 2024 - 2027 Investissement DAICD |
| 3 Réaménager la salle de formation de la BU de Vannes afin de l'adapter à une pédagogie innovante et collaborative afin de l'ouvrir largement en dehors de temps de formation dédiés aux compétences informationnelles. | 2024 - 2027 Co-financement CPER (Contrat de Plan État Région) (40 000 €) et DAICD |

Indicateurs

Taux de satisfaction enquêtes BU.

Porteur

Service Commun de Documentation - SCD.

Partenaire(s)

Collectivités territoriales, Facultés Instituts Écoles, DVEC, DSI, DAICD, SUP.

ACTION 3.3 CRÉER UNE DIVERSITÉ DE LIEUX DE RENCONTRE ET DE DÉTENTE SUR LES CAMPUS

Attendus

- Accompagner le développement de lieux d'échanges et de rencontres sur les campus.
- Créer des lieux dédiés à la vie étudiante et plus particulièrement à la vie associative.

| Détails de l'action | Échéance |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| 1 Imaginer et créer des lieux éphémères et permanents qui permettent aux étudiantes et aux étudiants et aux personnels de se rencontrer afin de favoriser les échanges, la création et les rencontres (espaces de détente, salles de travail collaboratif, espaces solidaires). | 2024 - 2027 450 000 € Investissement |
| 2 Aménager des espaces verts extérieurs et végétaliser les campus, créer des zones de rencontres en extérieur. | 2024 - 2027 350 000 € Investissement |
| 3 Développer avec les étudiants des événements culturels, artistiques et sportifs et de prévention inter-composantes. | 2025 10 000 €/an Fonctionnement |

Indicateurs

Nombre, lieux et typologie des tiers-lieux créés.

Porteur

Service Culture et Vie des Campus - SCVC.

Partenaire(s)

Collectivités territoriales, Facultés Instituts Écoles, Fondations privées, Fondation UBS, Partenaires sociaux, culturels et associatifs, DAICD, DSI, DDRS, PEPsh, SCD, SAI, Associations Étudiantes.

ACTION 3.4 COLLABORER AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LIEUX DE VIE ÉTUDIANT

Attendus

- Faire de la vie étudiante une responsabilité partagée entre plusieurs acteurs.
- Partager et créer des espaces adaptés à la vie étudiante.

| Détails de l'action | Échéance |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| 1 Collaborer à la création d'espaces de vie étudiant avec les collectivités et les partenaires extérieurs au travers d'une vision politique globale et partagée. | 2024 - 2027 |
| 2 Accompagner la mise en place de points de restauration (cafétéria, tiers-lieux) en partenariat avec le Crous. Élargir l'utilisation des salles de restauration en dehors des heures d'ouverture pour y accueillir des salles de détente ou de coworking. | 2024 - 2027 |
| 3 Créer des tiers-lieux favorisant l'entrepreneuriat et le mécénat de compétences en lien avec la fondation UBS. | 2024 - 2027 |

Indicateurs

Nombre de nouveaux espaces créés en partenariat avec le territoire.

Porteur

Direction de la Vie Étudiante et des Campus - DVEC.

Partenaire(s)

Fondation UBS, DE, CROUS, Collectivités territoriales, SCVC.



● **AXE 4**
● **BIEN-ÊTRE
ET ÉPANOUISSEMENT
AU SERVICE D'UNE
SANTÉ GLOBALE**

“
*Je suis ambassadrice depuis 2021.
On est du même âge que les étudiants
de l'UBS, ce qui nous permet
de communiquer plus facilement,
d'utiliser les réseaux sociaux pour
transmettre plus rapidement
les informations que par mail.*”

Depuis 2019, le service de médecine préventive et de promotion de la santé et celui en charge de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap sont regroupés au sein du Pôle Étudiant Prévention santé et handicap (PEPsh).

Cette organisation, particulière à notre université, permet de proposer un accompagnement à la fois inclusif et global de la santé étudiante intégrant les dimensions médicales, psychologiques et sociales.

La récente réforme des services de santé universitaires (Décret 2023-178 du 13 mars 2023) élargit notre mission de protection médicale des étudiantes et des étudiants. Par l'établissement de partenariats, cette nouvelle réglementation doit nous permettre de déployer une offre de soins construite d'après les données de santé de notre territoire, les structures de prévention et de soin existantes et le projet régional de santé.

“
*Beaucoup d'étudiants ne savent pas
que les services de médecine et la
consultation d'une psychologue
sont gratuits. On les informe.*”

Plus d'un quart des étudiantes et des étudiants (30 %) sur les campus de Lorient et de Vannes et jusqu'à 41 % sur le campus de Pontivy, disent avoir rencontré des difficultés pour accéder à des services de soins relevant principalement de la médecine générale, de l'odontologie, de la gynécologie et de l'ophtalmologie.

Aussi notre futur Service de Santé Étudiant (SSE) doit faciliter le parcours de santé étudiant, en priorisant celui de nos publics les plus fragiles chez lesquels le non-recours aux soins est plus important.

Considérant que « la santé est un état de complet de bien-être physique, mental et social », selon la définition de l'OMS, le repérage et la prévention du mal-être ainsi que la promotion de la pratique d'activités culturelles et sportives, y compris adaptées, sont placées au cœur de nos actions pour améliorer la qualité de vie et l'épanouissement de tous nos étudiants et étudiantes.



ACTION 4.1
FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS ET SOUTENIR L'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-PSYCHO-SOCIAL DES PUBLICS PRIORITAIRES

Attendus Favoriser l'accompagnement sanitaire et social des étudiantes et des étudiants grâce à un Service de Santé Étudiant (SSE) adapté aux besoins du territoire.

| Détails de l'action | Échéance |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| 1 Soutenir la prévention, le dépistage et l'éducation à la santé, faciliter l'accès des étudiantes et des étudiants aux soins dans le cadre d'un schéma territorial. | 2024 - 2027 2 ETP/an |
| 2 Réfléchir à l'articulation entre l'offre de soins proposée sur le territoire et les services proposés en interne par le Service de Santé Étudiant SSE. | 2024 - 2025 |
| 3 Évaluer les coûts SSE dans le cadre des conventionnements. | 2024 - 2025 |
| 4 Créer un Pôle de soin étudiant semi permanent regroupant des praticiens de différentes spécialités, médecin généraliste, dentiste, sage-femme... | 2026 4 ETP/an |
| 5 Proposer une offre de santé accessible aux étudiantes et aux étudiants du territoire par le biais d'un conventionnement et notamment pour les plus fragilisés. | 2024 - 2025 |
| 6 Accompagner les étudiantes et les étudiants en demande d'aide sociale en lien avec les œuvres sociales du CROUS et les collectivités des territoires. | 2024 - 2027 50 000 €/an Fonctionnement |

Indicateurs

- Nombre de conventions signées.
- Nombre d'étudiantes et d'étudiants concernés par l'offre de soins proposée par le SSE.

Porteur Pôle Étudiant Prévention santé et handicap - PEPsh.

Partenaire(s) Collectivités territoriales, ARS, CPAM, CAF, Partenaires médico-psycho-sociaux, CROUS, Établissements d'Enseignement Supérieur, Fondation UBS, SAI, DAICD, DSI.

ACTION 4.2
PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE PAR LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS CULTURELLES, ARTISTIQUES ET SPORTIVES POUR TOUS DONT DES ACTIVITÉS HANDI-VALIDES

Attendus

- Maintenir l'offre culturelle, artistique et sportive dans la pratique personnelle et les parcours de formation.
- Proposer une offre de pratiques culturelles, artistiques et sportives inclusives.

| Détails de l'action | Échéance |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| 1 Pérenniser l'offre de formation "Activités d'ouverture" Sport-Culture. | 2024 - 2027 50 000€ /an Fonctionnement |
| 2 Créer une commission sport-culture-spectacle vivant ayant pour objectif de sélectionner des projets artistiques communs. | 2024 - 2025 |
| 3 Pérenniser et développer les résidences d'artistes sur des projets culturels, artistiques et sportifs. | 2024 - 2027 1 ETP/an 20 000 €/an Fonctionnement |
| 4 Permettre aux étudiantes et aux étudiants d'être mieux informés de la programmation culturelle : réalisation d'un agenda culturel (papier et numérique) et proposition d'actions innovantes de communication. | 2025 - 2027 5 000 €/an Fonctionnement |
| 5 Développer les activités handi-valides, handisport et handi-culturelles (SDH 1.2.3). | 2025 |
| 6 Enrichir la programmation des activités sport-santé "bien-être" (SDH 1.2.4). | 2024 - 2027 |

Indicateurs

- Nombre d'étudiantes et d'étudiants participants à la résidence artistique annuelle.
- Nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits dans les activités handisport-culture.

Porteur Direction de la Vie Étudiante et des Campus - DVEC.

Partenaire(s) Collectivités territoriales, ARS, CPAM, Partenaires médico-psycho-sociaux, CROUS, PEPsh, SCVC, SUAPS, DAICD, DSI, Service Communication, Partenaires culturels et sportifs.

ACTION 4.3
DÉVELOPPER LES ACTIONS DE PRÉVENTION COLLECTIVES
EN SANTÉ MENTALE ET LE REPÉRAGE PRÉCOCE DES ÉTUDIANTES
ET DES ÉTUDIANTS ISOLÉS OU FRAGILISÉS

Attendus

- Renforcer la prévention des comportements à risques et des conduites addictives.
- Placer la santé mentale des étudiantes et des étudiants au cœur de la politique de santé.

| Détails de l'action | | Échéance |
|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| 1 | Pérenniser les dispositifs de pair-aidance. | 2024 - 2027 1 ETP/an |
| 2 | Mettre en place des actions ciblées sur des publics fragilisés. | 2025 - 2027 7 000 €/an Fonctionnement |
| 3 | Poursuivre le déploiement des formations Premier Secours Santé Mentale et déployer des secouristes référents dans tous les services et composantes. | 2024 - 2027 3 000 €/an Fonctionnement |

Indicateurs

Nombre d'actions et thématiques principales des actions pour les publics fragilisés.

Porteur

Pôle Étudiant Prévention santé et handicap - PEPsh.

Partenaire(s)

Collectivités territoriales, ARS, CPAM, CAF, Partenaires médico-psycho-sociaux, CROUS, Facultés Instituts Écoles, Fondation UBS, DAICD, DRH, SAI.

ACTION 4.4
COLLABORER AVEC LES PARTENAIRES SUR LES THÉMATIQUES
DE L'ALIMENTATION ET DU LOGEMENT

Attendus

- Faciliter l'accès au droit : accompagnement des étudiantes et des étudiants ou simplification des procédures.
- Permettre le « mieux manger/manger sain » pour tous les étudiantes et les étudiants.

| Détails de l'action | | Échéance |
|---------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| 1 | S'associer aux diagnostics et aux groupes de travail territoriaux concernant la problématique du logement étudiant. | 2027 |
| 2 | Lutter contre la précarité alimentaire en renforçant les liens avec les acteurs concernés. | 2025 |
| 3 | Maintenir un service social étudiant complémentaire à celui du CROUS afin de faciliter l'accès aux droits des étudiantes et des étudiants. | 2024 2,5 ETP/an |

Indicateurs

- Nombre d'étudiantes et d'étudiants en situation précaire de logement.
- Nombre d'étudiantes et d'étudiants reçus par le service social UBS.

Porteur

Pôle Étudiant Prévention santé et handicap - PEPsh.

Partenaire(s)

Préfecture, Collectivités territoriales, ARS, CPAM, CAF, Partenaires médico-psycho-sociaux, CROUS, SCVC, SAI, Associations Étudiantes.

● TABLEAU DES AXES ● STRATÉGIQUES ET ACTIONS

| AXES | ACTIONS | PORTEUR | FONCTIONNEMENT PAR AN | ETP PAR AN | INVESTISSEMENT |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------------|------------|------------------------|
| Axe 1 : Accueil, Inclusion et Solidarité | 1.1 Favoriser l'accueil, soutenir les solidarités et développer le sentiment d'appartenance. | DVEC | 30 000 € | 1 ETP | |
| | 1.2 Mettre en place des rythmes universitaires adaptés et faciliter les Régimes Spéciaux d'Études. | DVEC | 5 000 € | 1 ETP | |
| | 1.3 Améliorer la communication interne. | DVEC | | 1 ETP | |
| | 1.4 Lutter contre les discriminations et toutes les formes de violences. | PEPsh | 10 000 € | | |
| Axe 2 : Développement Durable, Responsabilité Sociétale et Engagement | 2.1 Intégrer les enjeux DDRS dans toutes les activités de la Vie étudiante. | DDRS | 15 000 € | | 15 000 € par an |
| | 2.2 Décarboner les activités vie étudiante. | DDRS | 5 000 € | 1 ETP | |
| | 2.3 Développer un mode de consommation durable. | DDRS | 5 000 € | | |
| | 2.4 Soutenir et reconnaître l'engagement sous toutes ses formes. | SCVC | 10 000 € | | |
| Axe 3 : Tiers-Lieux pour une diversité d'usage | 3.1 Se doter d'espaces innovants à l'interface des pratiques culturelles, artistiques et sportives. | SUAPS/ SCVC | | 1 ETP | Entre 3,2 M€ et 6,2 M€ |
| | 3.2 Moderniser les espaces des bibliothèques et en concevoir de nouveaux. | SCD | | | |
| | 3.3 Créer une diversité de lieux de rencontre et de détente sur les Campus. | SCVC | 10 000 € | | 800 000 € |
| | 3.4 Collaborer avec les acteurs du territoire pour le développement de lieux de vie étudiant. | DVEC | | | |
| Axe 4 : Bien-être et épanouissement au service d'une santé globale | 4.1 Faciliter l'accès aux soins et soutenir l'accompagnement médico-psycho-social des publics prioritaires. | PEPsh | 50 000 € | 6 ETP | |
| | 4.2 Promouvoir le bien-être par la pratique d'activités culturelles, artistiques et sportives pour tous dont des activités handi-valides. | DVEC | 75 000 € | 1 ETP | |
| | 4.3 Développer les actions de prévention collectives en santé mentale et le repérage précoce des étudiants isolés ou fragilisés. | PEPsh | 10 000 € | 1 ETP | |
| | 4.4 Collaborer avec les partenaires sur les thématiques de l'alimentation et du logement. | PEPsh | | 2.5 ETP | |

● TABLEAU ● DES 23 INDICATEURS

| AXES | ACTIONS | INDICATEURS |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Axe 1 : Accueil, Inclusion et Solidarité | 1.1 Favoriser l'accueil, soutenir les solidarités et développer le sentiment d'appartenance. | 1. Nbre étudiants participant aux événements d'accueil. 2. Nbre étudiants sollicitant le Guichet Unique. |
| | 1.2 Mettre en place des rythmes universitaires adaptés et faciliter les Régimes Spéciaux d'Études. | 3. Nbre étudiants sous statut Régimes Spéciaux Études. 4. Nbre de diplômés athlètes ou artistes de haut niveau. |
| | 1.3 Améliorer la communication interne. | 5. % des utilisateurs des canaux de communication. |
| | 1.4 Lutter contre les discriminations et toutes les formes de violences. | 6. Nbre étudiants sollicitant la Cellule d'Écoute. 7. Nbre d'actions et participation des étudiants. |
| Axe 2 : Développement Durable, Responsabilité Sociétale et Engagement | 2.1 Intégrer les enjeux DDRS dans toutes les activités de la Vie étudiante. | 8. Bilan carbone des activités de la Vie Étudiante. |
| | 2.2 Décarboner les activités vie étudiante. | 9. Nbre d'étudiants utilisant un mode de transport alternatif à la voiture. |
| | 2.3 Développer un mode de consommation durable. | 10. Actions DDRS mises en œuvre et évaluation des budgets dédiés aux achats éco responsables (incluant les dépenses CVEC). |
| | 2.4 Soutenir et reconnaître l'engagement sous toutes ses formes. | 11. Nbre d'associations étudiantes agréées et subventionnées. 12. Nbre d'étudiants ayant demandé la reconnaissance de leur engagement. |
| Axe 3 : Tiers-Lieux pour une diversité d'usage | 3.1 Se doter d'espaces innovants à l'interface des pratiques culturelles, artistiques et sportives. | 13. Fréquentation Étudiantes des espaces. |
| | 3.2 Moderniser les espaces des bibliothèques et en concevoir de nouveaux. | 14. Taux de satisfaction enquêtes BU. |
| | 3.3 Créer une diversité de lieux de rencontre et de détente sur les Campus. | 15. Nbre, lieux et typologie des tiers-lieux créés. |
| | 3.4 Collaborer avec les acteurs du territoire pour le développement de lieux de vie étudiant. | 16. Nbre de nouveaux espaces créés en partenariats avec le territoire. |
| Axe 4 : Bien-être et épanouissement au service d'une santé globale | 4.1 Faciliter l'accès aux soins et soutenir l'accompagnement médico-psycho-social des publics prioritaires. | 17. Nbre conventions signées. 18. Nbre étudiants concernés par l'offre de soins proposée par le SSE. |
| | 4.2 Promouvoir le bien-être par la pratique d'activités culturelles, artistiques et sportives pour tous dont des activités handi-valides. | 19. Nbre d'étudiants participants à la résidence artistique annuelle. 20. Nbre d'étudiants inscrits dans les activités handisport-culture. |
| | 4.3 Développer les actions de prévention collectives en santé mentale et le repérage précoce des étudiants isolés ou fragilisés. | 21. Nbre d'actions et thématiques principales des actions pour les publics fragilisés. |
| | 4.4 Collaborer avec les partenaires sur les thématiques de l'alimentation et du logement. | 22. Nbre d'étudiants en situation précaire de logement. 23. Nbre d'étudiants reçus par le service social UBS. |

● TABLEAU ● DES 16 LIVRABLES

| AXES | ACTIONS | LIVRABLES | DATE |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|------|
| Axe 1 : Accueil, Inclusion et Solidarité | 1.1 Favoriser l'accueil, soutenir les solidarités et développer le sentiment d'appartenance. | 1. Guichet Unique d'accueil physique. | 2027 |
| | | 2. Baromètre annuel du bien-être étudiant. | |
| | 1.2 Mettre en place des rythmes universitaires adaptés et faciliter les Régimes Spéciaux d'Études. | 3. Page Web "Régime Spéciaux d'Études". | 2024 |
| | | 4. Charte "Rythmes Universitaires". | 2024 |
| | | 5. Charte "Accompagnement des étudiants spécifiques". | 2027 |
| | 1.3 Améliorer la communication interne. | 6. Parlement Étudiant. | 2027 |
| | | 7. Dispositif de relais d'information par les pairs étudiants. | 2026 |
| | 1.4 Lutter contre les discriminations et toutes les formes de violences. | 8. Cellule Unique d'Écoute. | 2024 |
| Axe 2 : Développement Durable, Responsabilité Sociétale et Engagement | 2.4 Soutenir et reconnaître l'engagement sous toutes ses formes. | 9. Référentiel de compétences "Engagement". | 2026 |
| Axe 3 : Tiers-Lieux pour une diversité d'usage | 3.1 Se doter d'espaces innovants à l'interface des pratiques culturelles, artistiques et sportives. | 10. Installation culturelle, artistique et sportive à Lorient. | 2024 |
| | | 11. Installation culturelle, artistique et sportive à Vannes. | 2027 |
| | | 12. Création de 2 courts de Padel à Vannes. | 2025 |
| | 3.2 Moderniser les espaces des bibliothèques et en concevoir de nouveaux. | 13. Création de nouveaux espaces à Vannes et Lorient. | 2024 |
| | 3.3 Créer une diversité de lieux de rencontre et de détente sur les Campus. | 14. Création de Tiers Lieux. | 2027 |
| | 3.4 Collaborer avec les acteurs du territoire pour le développement de lieux de vie étudiant. | 15. Partage de Tiers Lieux. | 2027 |
| Axe 4 : Bien-être et épanouissement au service d'une santé globale | 4.1 Faciliter l'accès aux soins et soutenir l'accompagnement médico-psycho-social des publics prioritaires. | 16. Pôle de soin étudiant semi permanent. | 2025 |

● LEXIQUE

- AO Activités d'Ouverture
- ARS Agence Régionale de Santé
- AUB Alliance Universitaire de Bretagne
- BDE Bureau Des Étudiants
- BU Bibliothèque Universitaire
- CAF Caisse d'Allocations Familiales
- CENUV Centre d'Entraînement National Universitaire de Voile
- CPAM Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- CPER Contrat de Plan État Région
- CPGE Classe Préparatoire aux Grandes Écoles
- CVEC Contribution de Vie Étudiante et de Campus
- DAF Direction des Affaires Financières
- DAICD Direction des Affaires Immobilières et des Campus Durables
- DDRS Service Développement Durable et Responsabilité Sociétale
- DE Direction de l'Enseignement
- DRH Direction des Ressources Humaines
- DSI Direction des Systèmes d'Information
- DVEC Direction de la Vie Étudiante et des Campus
- ENIB École Nationale d'Ingénieurs de Brest
- ESR Enseignement Supérieur et Recherche
- ETP Équivalent temps plein
- GMVA Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération
- IFSI Institut de Formation en Soins Infirmiers
- OMS Organisation Mondiale de la Santé
- PEPsh Pôle Étudiant Prévention santé et handicap
- SCD Service Commun de Documentation
- SCVC Service Culture et Vie des Campus
- SDH Schéma du Directeur du Handicap
- SDVE Schéma Directeur de la Vie Étudiante
- SSE Service de Santé Étudiante
- SUAPS Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
- SUP Service Universitaire de Pédagogie
- UBO Université de Bretagne Occidentale
- UBS Université Bretagne Sud
- UCO Université Catholique de l'Ouest
- UTL Université du Temps Libre

